



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 31 mai 2012

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

Démarrage du service e-sidoc

Jusqu'ici, on ne pouvait consulter la base de données du fond documentaire du CDI qu'en étant présent sur place et en utilisant un poste informatique équipé du logiciel « BCDI ».

Depuis quelques semaines, il est possible d'interroger cette base via internet à l'aide du nouveau portail web « e-sidoc » ; on peut y accéder par un lien placé sur l'onglet CDI du site Camille Guérin.

On peut rechercher finement des ouvrages par thème, auteur, mots-clés, etc. et s'assurer de leur disponibilité, voire (prochainement) les réserver en ligne.

Il s'agit là d'un progrès majeur pour le lycée, qu'il convient de saluer !

Un manuel de survie TICE ?

Certains petits problèmes peuvent bloquer à répétition les usagers des TICE. Le comité recommande la constitution d'une liste de bons conseils, peu nombreux et faciles à appliquer, constituant un petit « manuel de survie TICE ».

En parallèle, il serait bon

- d'identifier des personnes pouvant apporter leur savoir-faire dans tel ou tel domaine
- d'identifier des personnes pouvant récolter des retours d'utilisateurs
- de prévoir des petites séances de formation ciblées et d'en faire la publicité
- de faire connaître et relancer la liste d'entraide entraide-tice@sympa.lyc-camilleguerin.fr

Standardisation des postes informatiques

Les postes informatiques mis à disposition par le lycée à tous les niveaux sont diversifiés. Le comité recommande que, quelle que soit leur configuration, les usagers puissent y trouver une base commune constituée de quelques éléments-clés standardisés : navigateur internet Firefox, lien vers le serveur de fichiers *Camille*, suite bureautique LibreOffice, lecteur audio/vidéo VLC, visionneuse PDF – les logiciels étant dans une version assez récente.

Grandes manœuvres en coulisses

Une grosse restructuration technique des serveurs du lycée est actuellement en cours, permettant de pérenniser nos services sur le long terme. Elle ne devrait pas avoir d'incidence sur les utilisateurs, mais on ne peut pas exclure des perturbations ponctuelles.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

M. Chaumet (SC, ATP) – M. Cléon (GwC, ATICE) – M. Cousson (PC, ens.) – Mme Gaudin (SG, ATL) – M. Henri (MH, ens.) – M. Lebrun (EL, dir.) – Mme Oravec (MO, dir.) – M. Thomas (BT, ATICE).

Excusés M. Colly – M. Peltier – Mme Vallat – Mme Vergne-Morgand.

La séance est ouverte à 18 H 15.

Démarrage du service e-sidoc.

Avant de nous présenter le nouveau service « e-sidoc », PC commence par nous montrer le système « BCDI », qui est en service depuis longtemps. On peut y rechercher les ouvrages, périodiques ou autres publications en indiquant un titre, un auteur, ou simplement un thème. EL : peut-on savoir si un livre est présent/disponible au CDI ? PC : oui. MH : s'agit-il d'un portail web ? PC : non, c'est un logiciel dédié installé au CDI.

BT : le système de recherche est-il tolérant vis-à-vis des fautes d'orthographe dans les mots-clés, noms d'auteurs etc. ? PC : non, mais en tapant les premières lettres, le système propose une liste d'entrées valides. Par exemple en tapant « Hu » dans le champ « auteur », on verra arriver « Hugo, Victor » (parmi d'autres possibilités) ; mais pas si on tape « Ugo »... Il faut un apprentissage minimal du système de recherche. Par exemple, on peut taper avec un tiret : « math- », pour trouver à la fois « mathématiques » et « mathématiciens ».

BT : est-ce que BCDI va disparaître au profit d'e-sidoc ? PC : non, BCDI restera au minimum l'outil de remplissage de la base et il présente encore un intérêt spécifique pour la recherche documentaire. Nous constatons qu'une requête identique dans BCDI ou e-sidoc conduit à des résultats se recoupant très largement, mais pas rigoureusement identiques. MH : les bases de données des deux systèmes seraient-elles légèrement différentes ? PC : non, c'est exactement la même.

De toutes façons, nous explique PC, la recherche documentaire n'est pas toujours aussi simple qu'on peut imaginer. Par exemple, en cherchant avec le mot-clé « Einstein », on pourra trouver des ouvrages dont il est l'auteur, d'autres parlant de ses théories ou encore de sa biographie – voire des résultats encore plus éloignés où il est simplement cité. Tout dépend de la façon dont la base documentaire a été alimentée. BT : comment se fait le remplissage de la base ? PC : pour chaque nouvel ouvrage ou publication, une fiche est établie avec auteur, classification, résumé indicatif, liste de mots-clés etc. BT : peut-on faire un résumé d'ouvrage sans le lire ? PC : oui, car on indique « de quoi ça parle » et pas « ce que ça dit ». BT : ces informations sont en partie subjectives ? PC : oui, très largement ; par exemple, deux documentalistes peuvent avoir des avis assez différents sur la classification d'un même ouvrage. Et il faut faire attention à ne pas utiliser des mots-clés ambigus, qui conduiront à des résultats de recherche déroutants. BT : mais n'y a-t-il pas une mutualisation de ce travail ? PC : oui, bien sûr ; par exemple, le lycée peut réutiliser gratuitement les informations de la base « mémo-fiches » car il participe à son alimentation. EL : peut-on récupérer des informations auprès des éditeurs ? PC : pas vraiment, mais la Bibliothèque nationale de France fournit des informations utiles qui constituent une bonne base de départ.

PC nous fait un petit historique... Au commencement étaient les « mémos-fiches » cartonnées écrites à la main, puis à la machine, puis sur disquettes, puis CD, puis internet. Un développement logiciel a conduit alors à BCDI et aujourd'hui à e-sidoc. Nous apprenons au passage que c'est le CRDP de Poitiers qui est l'initiateur et le maître d'œuvre de tous ces développements, ce qui lui assure des revenus importants, car le système est utilisé sur abonnement dans toute la France, sans qu'il y ait vraiment de système concurrent aussi précisément ciblé vers les CDI.

Le système e-sidoc est-il pleinement opérationnel à Camille Guérin ? PC : pas encore, mais l'essentiel y est (la recherche). Il manque une autorisation administrative pour ouvrir les autres possibilités du portail, par exemple des rubriques « nouveautés » ou « à découvrir », avec visualisation défilante des couvertures de livres. Nous en avons un aperçu sur l'e-sidoc d'autres établissements

(par exemple Victor Hugo). EL : à terme, e-sidoc pourrait devenir un site internet-bis du lycée. SC : est-ce que l'aspect du portail peut-être très différent selon les établissements ? PC : on peut largement personnaliser, mais il reste une structure commune.

GwC : à quoi sert le bouton « s'authentifier » du portail e-sidoc ? PC : il n'est pas en fonction actuellement, mais devrait donner accès à un espace personnel avec par exemple mémorisation de résultats de recherches. EL est d'avis de supprimer l'affichage de ce bouton tant qu'il ne conduit à rien de fonctionnel. PC n'est pas certain que ce soit possible.

BT : pour conclure sur ce sujet, que faut-il recommander à un nouvel arrivant au lycée : BCDI ou e-sidoc ? PC penche pour BCDI, qu'il trouve plus souple d'utilisation. À l'inverse, BT trouve l'écran de recherche de BCDI nettement plus « intimidant » que celui d'e-sidoc. EL : oui, il faut oser se lancer.

Recenser les problèmes les plus courants ?

BT présente un exemple rencontré récemment : Monsieur X travaille au lycée sur son ordinateur portable et voudrait imprimer le document Word qu'il vient d'écrire. Comment faire ? Il le copie sur sa clé USB pour l'imprimer via le poste fixe relié à l'imprimante. Manque de chance, le document ne s'ouvre pas ! Il n'est certainement pas le premier à rencontrer cette difficulté... Ne pourrions-nous pas réfléchir à une liste de petits tracas de ce genre pour préparer des séances d'aides ou un petit « manuel de survie TICE » ?

Tout le monde veut connaître l'explication du problème donné en exemple, mais pour BT ce n'est pas vraiment le sujet. Le plus souvent, l'utilisateur final ne veut pas d'explication technique, il veut juste son document sur papier le plus vite possible ! Il va dire « ça marche pas » sans préciser exactement où se situe le blocage. Pour le dépanner, on a par exemple besoin de savoir si sa clé USB est visible sur le poste du lycée, si le fichier peut y être recopié...

En fait, dans le cas présent, le document Word était à un format .docx invisible sur le listing et non géré par Openoffice dont la version est trop ancienne. SC : il faut expliquer aux utilisateurs d'utiliser des formats mieux reconnus, comme RTF. On lui objecte que c'est trop compliqué pour beaucoup de gens. L'ordinateur de Monsieur X lui présente des documents texte, les ouvre avec un logiciel et ne lui laisse pas imaginer qu'il puisse avoir un choix à un niveau ou un autre. Pour MH, l'évidence c'est de mettre à jour les postes du lycée. BT : ce n'est pas si simple, on sera toujours « en retard d'une guerre ».

EL rappelle l'existence de la liste d'entraide par courriel, mais il faut bien avouer qu'elle n'a pas vraiment de succès. Pour GwC et EL, la meilleure solution dans l'exemple donné, c'est de systématiquement passer par un PDF pour imprimer. GwC : on pourrait préparer une FAQ (« foire aux questions »). EL préfère « manuel de survie » : une liste de bons conseils, peu nombreux et faciles à appliquer – par exemple l'impression via PDF. MO : un des problèmes les plus fréquents est celui des câbles débranchés dans une salle de cours. SG évoque le problème de la lecture de vidéos à des formats très disparates. Pour GwC et SC, le logiciel VLC représente la meilleure solution.

GwC : il faut à la rentrée prochaine prévoir des heures de formation. BT : d'accord, il faut le faire, mais c'est très loin d'être suffisant. Seule une minorité de personnes motivées viendra et qu'auront-ils retenu quand ils rencontreront un problème trois mois après ? GwC : alors mettre un manuel de survie dans la pochette de rentrée ? EL n'est pas convaincu, il pense que la majorité des gens ne veut pas s'occuper de ce genre de problèmes avant de les rencontrer et ne s'y intéresse plus du tout quand leur situation personnelle est résolue – même si cela concerne encore d'autres utilisateurs. Il faudrait promouvoir la co-formation, identifier des personnes qui savent faire telle ou telle chose. GwC : on pourrait quand même préparer un document sur « 10 actions de base TICE à savoir faire » ? BT : Il serait aussi très utile d'avoir des retours sur les problèmes rencontrés, s'il ont été résolus et comment. MO : il faudrait une liste de personnes référentes qui centraliseraient ces retours.

En conclusion, GwC propose de prendre la parole quelques minutes à la réunion de pré-rentrée pour annoncer des formations et donner envie aux gens d'y venir.

Standardisation des postes informatiques.

Dans la continuité du sujet précédent (et d'un sujet discuté au dernier comité) , les postes mis à disposition par le lycée doivent être harmonisés, à savoir qu'on doit pouvoir compter sur certaines possibilités de base en tout point de l'établissement. Pouvons-nous en faire la liste ? Pour BT, « harmoniser » ne signifie pas « uniformiser ». On n'attend pas des postes identiques, mais on doit pouvoir

retrouver partout certains logiciels essentiels, qui doivent donc être « multi-plateformes » (c'est-à-dire exister pour tous les types d'ordinateurs) , en donnant la priorité aux logiciels libres. Évidemment, les différents postes pourront offrir en plus des possibilités spécifiques. Le comité s'accorde à recommander que soit visible sur chaque poste l'accès aux fonctionnalités suivantes :

- navigateur internet Firefox
- serveur de fichiers *Camille*
- suite bureautique LibreOffice
- lecteur audio/vidéo VLC

avec une version récente des logiciels. Les documents PDF doivent être lisibles de façon essentielle.

EL : et l'accès à l'emploi du temps ? Objection : c'est un logiciel spécifiquement Windows. PC évoque le problème de l'identification sur les postes Windows, qui permettrait en particulier de gérer des droits d'impression. EL : ce sera le grand chantier de l'an prochain.

Grandes manœuvres en coulisses.

BT explique qu'une restructuration en profondeur est en cours sur nos serveurs. Le point névralgique de notre dispositif est l'annuaire, utilisé par tous les services du lycée : Gepi, Camille, Grr, Redmine, Sympa, rédacteurs du site et postes informatiques avec identification. Il s'agit de l'isoler dans une machine spécifique (en fait une machine virtuelle), en le séparant du serveur de fichiers *Camille* auquel il est actuellement étroitement lié. Au passage, on en profite pour

- migrer sur un nouveau serveur physique avec plus de possibilités
- repartir d'un système d'exploitation plus récent
- reconstruire à neuf tous les services
- rédiger en parallèle une documentation technique exhaustive

Au passage, on devrait résoudre un problème du serveur Camille, qui fait que les fichiers ayant des noms avec accents ne sont pas accessibles depuis les Macs (on se conformera à un standard universel dit UTF8, et non plus à un standard purement Windows).

Il s'agit d'un travail d'ampleur (mené par GwC et BT), mais tout devrait être transparent pour les utilisateurs. En particulier, leurs fichiers actuels seront recopiés sur le nouveau système. Cependant, on ne pas exclure totalement des perturbations ponctuelles ces jours ou semaines-ci.

Il y aura en fait plusieurs phases : bascule du serveur d'annuaire, bascule du serveur Camille, bascule des noms de fichiers sur Camille, bascule des autres serveurs techniques.

Nous devrions alors être « tranquilles » pour plusieurs années, tout en préparant la transition suivante qui finira bien par devenir nécessaire !

Pour terminer, EL fait un point rapide sur les chantiers d'équipement en cours : vidéo-projecteurs, sonorisations, nouvelle salle de maths secondaire et sur la maintenance préventive : dépoussiérage et ventilation des vidéo-projecteurs, des baies informatiques, acquisition de matériels de réserve pour remplacement rapide en attendant une réparation éventuelle.

La séance est levée à 19 H 30 et se poursuit par le pot de fin d'année.